

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 27 mars 2000
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 37

Tous les délégués

sauf

MM. BABILON (excusé), WEISS A. qui étaient représentés respectivement
par MM. SCHERTZ et KEMPF.

MM. ATZENHOFFER, ZINCK, MEYER J. P., MEYER Ch., Mme MAECHLING.

DEL. N° 4 / 1999 2000

**OBJET : RETRAIT DE LA VILLE DE BITCHE DE LA CONSERVATION DES MUSEES
DU SYCOPARC**

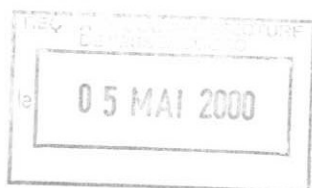
Le Président informe le Conseil Communautaire que la ville de Bitche a souhaité se retirer de la conservation des Musées du SYCOPARC.
Comme la Communauté de Communes est membre du SYCOPARC, il convient que le Conseil Communautaire délibère pour ou contre ce retrait.

Le Conseil Communautaire,

- CONSIDERANT la proposition du Bureau du 28 février 2000

décide à l'unanimité moins une voix contre

. d'approuver la demande de retrait de la ville de Bitche



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 26 avril 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

